

# Formation d'initiation/reprise des bases du logiciel Isadora

Le traitement temps réel dans les arts de la scène et les dispositifs interactifs



Les 27, 28, 29 et 30 novembre 2023

10h - 18h

Charleroi danse (Bruxelles)

Limité à 10 participant·e·s

Date limite d'inscription - 20 novembre 2023

**Vous souhaitez vous initier au traitement temps réel ? Isadora est un outil de référence et l'un des principaux logiciels gérant les processus interactifs dans les arts de la scène ou les arts plastiques !**

## Objectifs de la formation

- **Acquérir une connaissance de base** du logiciel afin de devenir autonome dans son utilisation et dans la réalisation de projets personnels.
- **Réaliser des mini-applications** (patches) en fonction des domaines de prédilection des participant·e·s, à commencer par ceux des arts de la scène et des arts plastiques, sans exclure pour autant celui de la musique.

## Formateur

- **François Bodeux** est régisseur, scénographe et plasticien. Il utilise Isadora depuis 2009, notamment pour son travail créatif au sein de la compagnie « Monia Montali & François Bodeux / Blueback asbl ». Il a suivi la formation approfondie et certifiée « Isadora, scénographie et sons en mouvements » (CECN Mons). Il a depuis acquis une expertise reconnue dans le secteur des arts de la scène. Du côté de l'enseignement, il a été assistant universitaire et expert à l'Institut des Pédagogies et Multimédias de l'UCL.

## Publics-cibles et pré-requis

- **Scénographes, technicien·ne·s et créateur·rice·s du spectacle, artistes visuels, plasticien·ne·s** qui souhaitent s'initier ou reprendre les bases de l'utilisation d'un logiciel de « traitement temps réel », que ce soit pour de régie de spectacle ou la création de dispositifs interactifs. A noter que cette formation propose davantage un usage du logiciel fait pour les arts de scène et les arts plastiques, quoique sans exclure celui réservé à la musique.

Il est demandé aux candidat·e·s :

- ▶ d'avoir une **expérience de minimum deux ans dans la régie de spectacle** et/ou d'avoir une **activité de création technique et/ou artistique** qui **nécessite/nécessiterait l'emploi de dispositifs interactifs** (traitement temps réel).
- ▶ d'avoir des **connaissances de base** dans l'utilisation des **protocoles dmx, midi ou osc**.

## Matériel nécessaire

- Un ordinateur portable sur lequel sera installée la licence temporaire du logiciel.

## Méthode utilisée

- En amont, le formateur aura créé un petit dispositif interactif qui placera directement les participant·e·s à leur entrée dans l'espace de formation face à un cas concret d'application. Ce cas, parmi d'autres, sera décortiqué pour exposer les principes de fonctionnement du logiciel. La formation s'appuyera sur des exemples concrets comme prétextes pour exposer des principes théoriques. Le dernier jour de formation sera consacré au développement de projets personnels par les participant·e·s.

## Programme de la formation

### Jour 1 / Les bases :

- Configuration et principes de fonctionnement du logiciel ;
- Environnement de travail : espace de travail et scènes ;
- Typologie des acteurs utilisés : contrôleurs, entrées (player, watcher ...), traitement et sorties ;
- Passage en revue des principaux « actors » utiles ;
- Projet de fin de journée pour les participant·e·s (1h30) : construire un player simple / construire une interface de contrôle / contrôler en live des paramètres d'effets simples.

### Jour 2 / Les bases (suite) + fonctionnalités avancées :

- Protocoles de communication et interaction avec d'autres logiciels : live, consoles lumières etc. ;
- Paramétrage avancé des actors ;
- Création de user actors personnalisés ;
- Utilisation de plugins ;
- Projet de fin de journée pour les participant·e·s (1h) : reprendre le projet de la veille / y ajouter des fonctionnalités plus avancées, en interaction avec des capteurs (micros, cameras...) ou un autre logiciel.

### Jour 3 / Construire un projet dans Isadora :

- Organiser ses médias ;
- Intégrer des capteurs ou des actionneurs (en midi, dmx, osc) ;
- Travailler avec des opérateurs logiques ;
- Paramétrer ses scènes ;
- Dans l'après-midi : définition du projet de chacun·e, le partage et l'appréhension du matériel didactique disponible.

### Jour 4 / Développement et accompagnement des projets personnels :

- Développement d'une mini-application par chaque participant·e (ou par groupe de 2) en utilisant le matériel didactique disponible (moteurs, capteurs, cartes dmx, cartes midi, contrôleurs, projecteurs led, électro-aimants, etc ...) ;
- Aide par le formateur ou par l'ensemble du groupe dans la résolution de problèmes éventuels.

## Infos pratiques

- Les **27, 28, 29 et 30 novembre 2023**
- **10h - 18h**
- **Charleroi danse asbl, centre chorégraphique de Wallonie-Bruxelles**, la Raffinerie, Rue de Manchester 21, Bruxelles 1080, Tel. 071/20.56.40, [www.charleroi-danse.be](http://www.charleroi-danse.be)
- Repas de midi **non inclus** : à apporter - commodités à proximité
- Limité à **10 participant·e·s**
- Date limite d'inscription auprès de l'ATPS : **20 novembre 2023**

## Frais d'inscription et soutiens financiers possibles

- Plein tarif - **360 euros** TTC, hors soutien financier éventuel
- Pris en charge - Travailleur-se-s actif-ve-s dans le **secteur des arts de la scène (CP 304)** en région wallonne ou bruxelloise ?
- Le **Fonds 304** prend entièrement en charge les frais d'inscription des personnes occupées dans le cadre d'un contrat de travail **en commission paritaire 304**, comme de celles qui peuvent justifier de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 ces 24 derniers mois.
- <https://fonds304.be/formation-logiciel-isadora/>
- Pris en charge - Employé-e dans le **secteur socio-culturel (CP 329)** ?
- Le **Fonds 4S** prend entièrement en charge les frais d'inscription pour les employé-e-s de la **commission paritaire 329**. Sur sollicitation de l'employeur, le Fonds lui rembourse la somme préalablement versée et ce jusqu'à 60 jours après la formation. Contactez directement votre employeur et le Fonds 4S à ce sujet :

<https://www.fonds-4s.org/soutien-formation>

Vous trouverez de plus amples informations sur les **Fonds** et les **Commissions Paritaires** dans [notre annexe](#) !

## Inscription - documents à fournir

Pour vous inscrire, envoyez par mail conjointement à [sophie@atps.be](mailto:sophie@atps.be) et [marc.denisty@apefasbl.org](mailto:marc.denisty@apefasbl.org) les **éléments suivants** au plus tard le **20 novembre 2023** :

- 1 Votre **CV**
- 2 Quelques **lignes de présentation** de vos **attentes** pour cette formation
- 3 Le **mode de règlement** et les **justificatifs nécessaires** :

### Plein tarif

- Preuve de virement à l'ATPS  
Nom : A.T.P.S. ASBL  
IBAN : BE68 0012 6138 1734

ou

### Soutien Fonds 304

- Actuellement sous contrat en CP 304 ?

- Formulaire de demande de soutien (cf. infra) **complété et signé** par l'employeur

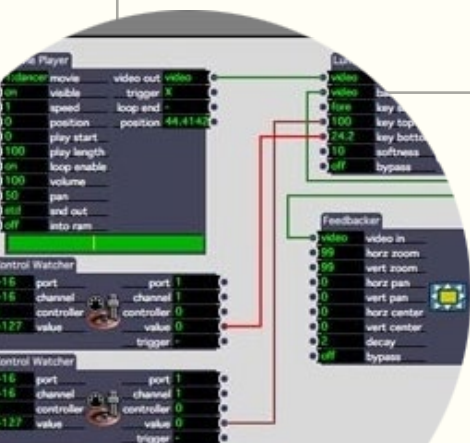
- Actuellement sans contrat en CP 304 ?

- Formulaire de demande de soutien (cf. infra) **complété et accompagné** des pièces justificatives (idéalement C4)

ou

### Soutien Fonds 4S

- Accord (par mail) et contact de l'employeur



Formation organisée par l'ATPS, avec le soutien du Fonds 304 et de Charleroi danse

**Besoin de plus d'informations ?**  
Contactez [sophie@atps.be](mailto:sophie@atps.be) / 0493.56.10.20

FORMATION D'INITIATION / REPRISE DES BASES DU LOGICIEL ISADORA  
ORGANISÉE PAR L'ATPS  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

Je soussigné·e (nom, prénom)  
Domicilié·e (rue, numéro)  
(code postal, localité) (pays)  
Joignable via (n° gsm) (e-mail)

**Sollicite l'inscription à la formation suivante ainsi qu'au soutien financier du FONDS 304 des arts du spectacle :**

Intitulé : **Initiation / reprise des bases du logiciel Isadora**

Opérateur de formation : **ATPS (Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle asbl)**

Dates de la formation : du lundi 27 au jeudi 30 novembre 2023

Lieu : Charleroi Danse, la Raffinerie, rue de Manchester 21, 1080 Molenbeek

Prix de la formation : 360 €. En cas d'accord du Fonds 304, celui-ci prend en charge complètement ce coût.

**Pour permettre au Fonds 304 de fournir son accord, j'apporte les informations complémentaires suivantes :**

1. Je suis actuellement dans une relation contractuelle  CDI  CDD  Autre, je précise :  
avec l'employeur de la CP304 suivant :  
représenté par : \_\_\_\_\_ qui marque son accord.  
adresse – tel – email : \_\_\_\_\_  
n° ONSS : \_\_\_\_\_ ;
2. Je ne suis actuellement pas dans une relation contractuelle avec un employeur de la CP304  
mais je peux attester de 30 jours d'occupation professionnelle lors des 24 derniers mois auprès des employeurs  
suivants de la CP 304 établis en Régions wallonne ou bruxelloise :
- |   |                                |                  |              |         |
|---|--------------------------------|------------------|--------------|---------|
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |

Ma fonction est :  Artiste  Technicien·ne  Administratif·ve  Autre, je précise :

**Je fournis également en pièces jointes les documents qui confirment ma déclaration (C4 idéalement).**

La date et la signature du ou de la travailleur·se ainsi que, le cas échéant, l'accord de l'employeur peuvent être attestés par mail.

La présente demande d'inscription doit impérativement être adressée à la fois à l'ATPS ([sophie@atps.be](mailto:sophie@atps.be)) et au Fonds 304 ([marc.denisty@apefasbl.org](mailto:marc.denisty@apefasbl.org)). Le Fonds vous signale endéans les 7 jours ouvrables si vous obtenez son soutien financier. Dans ce cas, c'est le Fonds qui paie votre inscription. Dans la négative, il vous appartient de confirmer votre inscription et payer votre participation aux frais (360€) qui vous sera facturée par l'ATPS.